



SCHÉMA COMMUNAUTAIRE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2021-2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES ABERS



SOMMAIRE

- 3** LE PAYS DES ABERS
EN CHIFFRES
- 5** ORGANISATION SPATIALE
ET STRUCTURELLE
DES HÉBERGEMENTS
- 6** NUITÉES TOURISTIQUES 2019
- 9** EXCURSIONISME
- 10** CONSOMMATION
TOURISTIQUE 2019
- 13** LA RESTAURATION
- 14** LE TERROIR
- 16** LES SITES PATRIMONIAUX
- 23** PROGRAMMATION
CULTURELLE, FÊTES
ET MANIFESTATIONS
- 24** LA RANDONNÉE
PÉDESTRE
- 28** L'OFFRE CYCLO
- 29** LE NAUTISME
- 31** ZOOM SUR LES
ESPACES PORTUAIRES
PÔLE D'ATTRACTIVITÉ
- 32** LES CLIENTÈLES
- 33** LES STRATÉGIES
PARTENAIRES
- 34** DIAGNOSTIC
- 36** L'AMBITION ET
LES ENJEUX
- 37** LE PLAN D'ACTION



Hervé Oldani

Vice-Président de la
communauté de communes
en charge du tourisme

Le tourisme constitue une filière économique importante et transversale du Pays des Abers avec plus de 60 millions d'euros de chiffre d'affaires. Une position qui s'explique par la concentration, sur notre territoire d'atouts tout à fait exceptionnels : l'archipel des abers et les phares de l'île Vierge, 85km de littoral constellé de nombreux sites de visites et de loisirs terrestres et nautiques, 15000 lits touristiques, des espaces naturels préservés : les abers Wrac'h et Benoît ou les dunes Sainte Marguerite, le seul port de plaisance entre Roscoff et Brest, 166 km de sentiers inscrit au plan départemental des itinéraires de petites randonnées, 2 véloroutes et 65 km de GR34, de nombreuses filières de production touristique attractives comme les huîtres, les moules ou les ormeaux...

La dynamique économique et l'attractivité du Pays des Abers sont grandissantes et il est essentiel d'accompagner son développement conformément au projet de territoire communautaire tel qu'il a été défini. Nous devons garder un regard attentif sur la préservation de notre identité, de nos richesses locales tout en tenant compte des évolutions d'un secteur bouleversé par des phénomènes de société et de consommation, tels que nous avons pu connaître ces dernières années.

Pour fortifier ce secteur clé de l'économie du territoire et préparer l'avenir, la communauté de communes s'est dotée d'un schéma de développement touristique, issu d'une consultation de terrain auprès de nombreux acteurs publics et privés, afin d'en saisir mieux les attentes et les enjeux.

Ce document pluriannuel se veut ambitieux, positionnant le développement du tourisme et des loisirs comme un levier de développement de l'économie, de l'environnement et de la qualité de vie. Il s'articule autour de 4 enjeux essentiels :

- Construire et renforcer la complémentarité entre l'attractivité touristique du littoral et l'offre de loisirs des territoires ruraux et périurbains ;
- Développer les produits et les services pour favoriser l'attractivité, la mobilité et la consommation ;
- Valoriser et préserver l'identité territoriale et touristique aux travers de ses ressources environnementales, culturelles, patrimoniales et de ses savoir-faire ;
- Donner du sens au territoire et aux activités par une stratégie de marketing territorial favorisant une fréquentation aux 4 saisons.

En lien étroit avec l'Office de Tourisme du Pays des Abers et le Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la destination Brest terres océanes, le Pays des Abers traduit ce schéma en actions concrètes décrites au fil de ces pages. L'ensemble de ces actions permettra de préparer sereinement l'avenir d'une filière essentielle à l'identité et au dynamisme de notre territoire.

LE PAYS DES ABERS EN CHIFFRES

Localisation & caractéristiques générales

LOCALISATION

- À l'ouest de la Région Bretagne
- Au nord du département Finistère
- Au nord du Pays de Brest (7 intercommunalités)

CARACTÉRISTIQUES

- 13 communes
- 42 296 habitants

3 communes Plouguerneau, Landeda, Saint-Pabu
 3 communes retro-littorales : Plouguin, Treglonou, Lannilis
 4 communes rurales Plouvien, Coat-Meal, Le Drennec, Loc Brevalaire
 3 communes péri-urbaines : Plabennec, Kersaint-Plabennec, Bourg-Blanc



- 271 km²
- 85 km de côtes
- 2 abers qui découpent successivement le nord du territoire sur plus de 7 km de profondeur et constituent des limites administratives communales
- Territoire limitrophe de la Métropole de Brest : **209 000 habitants**

Accessibilité & mobilité

Accessibilité au territoire

LIAISON VERS LANNILIS (1)

BREST	30 minutes
MORLAIX	50 minutes
QUIMPER	1h
RENNES	2h45
NANTES	3h30
PARIS	6h00
LYON	9h00
AÉROPORT DE BREST	20 minutes
GARE TER/LGV BREST	30 minutes

LIAISONS DEPUIS L'AÉROPORT (2)

PARIS	1h00
LILLE	3h30 (Escale)
LYON	1h35
MARSEILLE	1h45
LONDRES	1h20

LIAISONS VERS LA GARE DE BREST (3)

PARIS	3h20
RENNES	2h00

PORTES D'ENTRÉES DE LA BRETAGNE

Port de plaisance de l'Aber Wrac'h et mouillages de l'Aber Benoît

Mobilité dans le territoire

LOCATION DE VOITURES (4)

OFFRES MULTIPLES	
A la gare de Brest	6 Agences
A l'aéroport de Brest	3 Agences
Lannilis, Landeda	Garages

TRANSPORTS EN COMMUN (5)

Réseau de transport en commun - Breizh go / Liaison multiples verticales entre la métropole de Brest et le territoire (4 lignes) / Pas de liaison transversales / De Brest au Littoral, plus d'une heure de trajet

MOBILITÉ DOUCE

Une Véloroute qui part du centre ville de Brest et qui permet de rejoindre Landeda, Plouguerneau et Lesneven (+ 30 km - 2h00)
 Deux noeuds dans le réseau : Plabennec et Lannilis



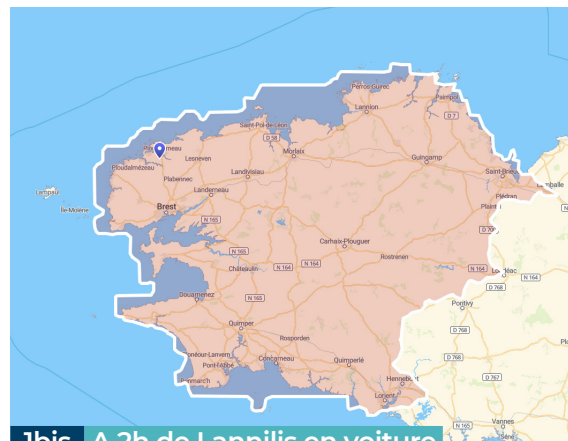
- Un territoire au "bout du monde", avec des fractures géographiques et administratives bénéficiant d'une forte influence urbaine (services, bassin de vie, environnement économique)
- Un territoire qui impose l'usage de véhicules individuels en raison d'une architecture géographique atypique et de services de transport non organisés pour le tourisme

Accessibilité & mobilité



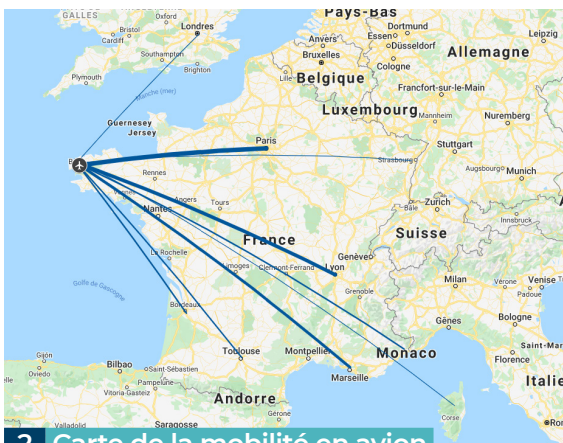
1 Carte de la mobilité en voiture

Tout est loin...



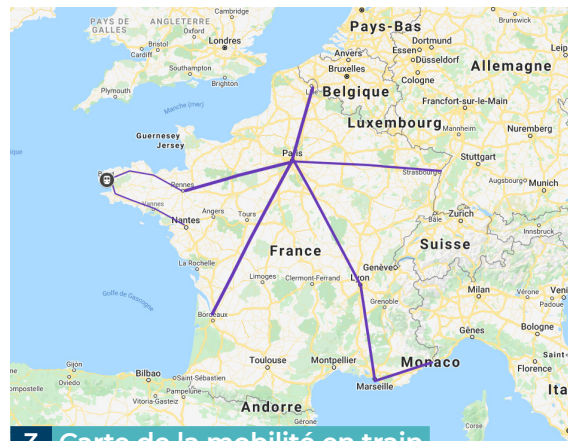
Ibis A 2h de Lannilis en voiture

Brest, Morlaix, Quimper, et Lorient pour un weekend.



2 Carte de la mobilité en avion

Paris Lyon et Marseille en liaison quotidienne uniquement.



3 Carte de la mobilité en train

Paris en zone de transfert. Changement de vitesse aux portes de la Bretagne... Les courts séjours en conséquences directs.



5 Carte de la mobilité Viao29

Pas d'accessibilité directe au territoire. Brest et Landerneau en gare de proximité. Brest, Saint Paul de Léon, Roscoff le long de la V5 (et Véloroute des Abers à Brest) et GR34 - Maillage éparses.



- Un territoire difficile d'accès et excentré
- Les ports, des portes d'entrées de la Bretagne
- Une zone de chalandise (automobile) à 2h comprenant Morlaix Communauté, le Pays de Brest et Lorient Agglomération regroupant 775 000 Habitants
- Un réseau de bus polarisé vers le centre-ville de Brest

ORGANISATION SPATIALE ET STRUCTURELLE DES HÉBERGEMENTS

Hébergements marchands

Environ 500 logements et plus de 4500 lits



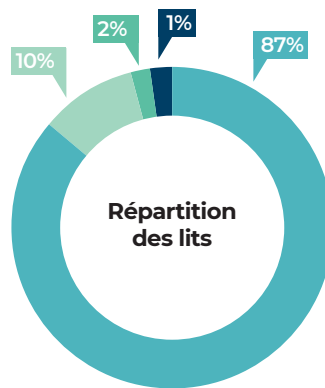
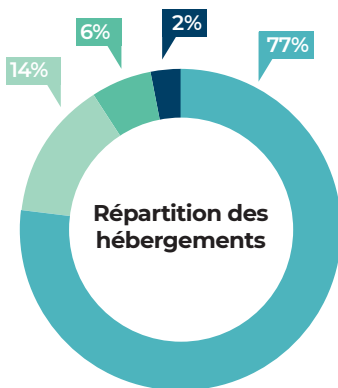
- Hôtel de tourisme · 1%
- Meublés de tourisme · 90%
- Chambres d'hôtes · 7%
- Terrains de camping · 1%
- Ports de plaisance · 0,5%
- 10e nature · 0,5%



- Hôtel de tourisme · 4%
- Meublés de tourisme · 44%
- Chambres d'hôtes · 5%
- Terrains de camping · 44%
- Ports de plaisance · 2%
- 10e nature · 1%

90% des hébergements marchands sont des **meublés**

1% des hébergements (**campings**) représente **44%** des lits touristiques marchands

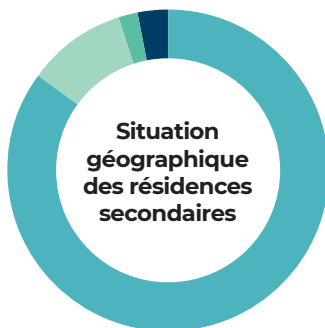


91% des hébergements marchands sont situés sur les 6 communes littorales (77%) ou rétro-littorales = Le littoral, polarisation des investisseurs

- **Littoral** Plouguerneau, Landeda, Saint-Pabu
- **Rétro littoral** Plouguin, Treglonou, Lannilis
- **Rural** Plouvien, Coat-Meal, Le Drennec, Loc Brevalaire
- **Péri urbain** Plabennec, Kersaint-Plabennec, Bourg-Blanc

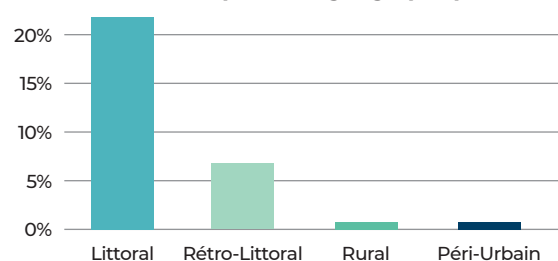
Hébergements non marchands : les résidences secondaires

Plus de 2000 logements soit plus de 10 000 lits



- **Littoral** · 85%
Plouguerneau, Landeda, Saint-Pabu
- **Rétro littoral** · 10%
Plouguin, Treglonou, Lannilis
- **Rural** · 2%
Plouvien, Coat-Meal, Le Drennec, Loc Brevalaire
- **Péri urbain** · 3%
Plabennec, Kersaint-Plabennec, Bourg-Blanc

Ratio moyen des logements secondaires sur la CCPA par zone géographique



Comme pour l'hébergement marchand, **95% des résidences secondaires sont accolées au littoral**

Avec 25% du parc en résidences secondaires dans les communes les plus exposées, **la pression est moindre** par rapport à d'autres secteurs du littoral Breton

L'étude ne tient pas compte des méchous

Le Télégramme

Résidences secondaires. La carte de France des "volets fermés"

© Letourneux & Associés
Sur le littoral breton, les résidences secondaires représentent près de 40% des logements. A certains endroits, la part de ces habitations atteint même les 80% ! Si, pendant la saison estivale, l'arrivée de ces résidents contribue à l'attractivité de la région, en hiver, elle offre en spectacle des enfilades de maisons aux volets fermés. Quelles sont les conséquences de ce phénomène ?

NUITÉES TOURISTIQUES 2019

Nuitées en hébergement non-marchands

750 000 nuitées dans les résidences secondaires

	Secondaires	Occupation en jours moyenne / an	Jours d'occupation du parc	Nuitées
Résidences secondaires	2 065			
Résidences louées (14%) En location	289	43,5	12 571,50 Touristes (3,8 pers)	47 772
Résidences louées occ pro usage perso	289	52,5	15 172,50 En couple (6%) Accueillant (3,9 pers)	1 821 55 622
Résidences non louées	1776	96	170 496,00 En couple (6%) Accueillant (3,9 pers)	20 460 625 038
TOTAL NUITÉES HORS LOCATION				700 000



Répartition des nuitées selon la zone géographique

- **Littoral • 637 772**
Plouguerneau, Landeda, Saint-Pabu
- **Rétro littoral • 76 271**
Plouguin, Treglonou, Lannilis
- **Rural • 12 712**
Plouvien, Coat-Meal, Le Drennec, Loc Brevalaire
- **Péri urbain • 23 245**
Plabennec, Kersaint-Plabennec, Bourg-Blanc

- “ Comme pour l'hébergement marchand, il y a un plébiscite des résidents secondaires pour le littoral qui concentre 85% des hébergements (95% avec le rétro littoral)
- “ Le parc de résidences secondaires représentent 700 000 nuitées en se basant sur une occupation moyenne de 96 jours par an et par résidence (Sensation Bretagne 2019) et des moyennes d'occupations selon le profil de visiteurs (3.8 / 3.9 personnes par jour et par résidence)

Source : Etude CRT - Reflet 2016 - La fréquentation touristique en Bretagne



175 000 nuitées chez les parents et les amis



Répartition des nuitées selon la zone géographique

- **Littoral • 56 755**
Plouguerneau, Landeda, Saint-Pabu
- **Rétro littoral • 36 024**
Plouguin, Treglonou, Lannilis
- **Rural • 45 251**
Plouvien, Coat-Meal, Le Drennec, Loc Brevalaire
- **Péri urbain • 44 511**
Plabennec, Kersaint-Plabennec, Bourg-Blanc

Parents et amis	
Nuitées BTO Famille et amis	1 950 000
Nombre Ménage BTO	190 000
Nombre Ménage abers	17 060
Soit (%)	9%
NUITÉES SUR LES ABERS	175 089

Source : Analyse croisée étude Reflet 2016 - CRT Bretagne et données territoriales Insee 2016



- “ Le tourisme reposant sur l'hébergement dans la famille ou les amis n'est pas à négliger et représente 175 000 nuitées.

Nuitées en hébergement marchands

Répartition des nuitées selon la zone géographique

- **Littoral • 169 945**
Plouguerneau, Landeda, Saint-Pabu
- **Rétro littoral • 13 551**
Plouguin, Treglonou, Lannilis
- **Rural • 2 492**
Plouvien, Coat-Meal, Le Drennec, Loc Brevalaire
- **Péri urbain • 4260**
Plabennec, Kersaint-Plabennec, Bourg-Blanc

Répartition des nuitées selon le mode d'hébergement

- **Hôtel de tourisme**
14 413
- **Meublés de tourisme**
74 876
- **Chambres d'hôtes**
8 060
- **Terrains de camping**
65 545
- **Ports de plaisance**
8 533
- **10e nature**
18 825



- 💡 **190 000 nuitées marchandes en 2019**
- 💡 Les meublés (95% des hébergements marchands) ne génèrent "que" 39% des nuitées quand les hôtels (1% des hébergements et 4% des lits) génèrent 8% des nuitées marchandes : effet de levier !
- 💡 Les trois communes littorales concentrent 89% des nuitées alors qu'elles représentent 77% des hébergements et 87% de lits - Les parts sont gagnées sur le rétro littoral = Le littoral, un aimant pour les visiteurs

Nuitées en camping-cars

Sur la base des nuitées référencées par BTO et le CRT de la Bretagne et l'étude "Reflet 2016"



29 000 séjours réalisés en 2016
300 000 nuitées touristiques
Durée moyenne des séjours : **4.7 jours**
Moyenne de personne par CC : **2.2 personnes**
Dépense moyenne journalière : **55 € / jour / personne**

Sur la base des 8 à 10% (capacité d'accueil, fréquentation) :

24 000 à 30 000 nuitées touristiques

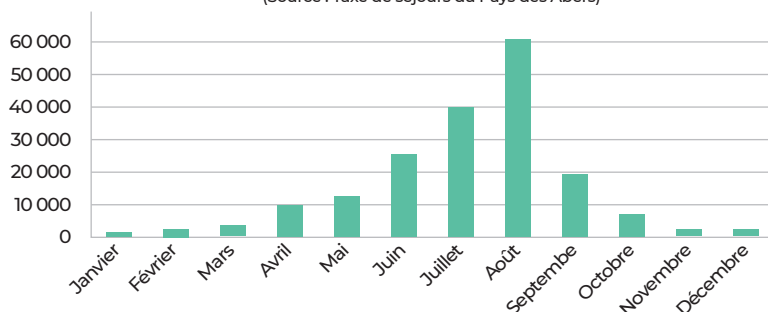


- 💡 La présence des Camping-cars est assez importante et d'autant plus croissante avec la Covid. Au delà des estimations présentées, la présence est largement constatée par les élus locaux et cela entraîne à la fois un intérêt touristique pour la fréquentation et l'économie locale et également des difficultés de gestion et/ou des conflits d'usage.
- 💡 Il n'est pas estimé le nombre de ces voyageurs qui se logent dans les campings et ceux qui dorment "dans la nature"

Saisonnalité du tourisme Un pic saisonnier entre juillet et août

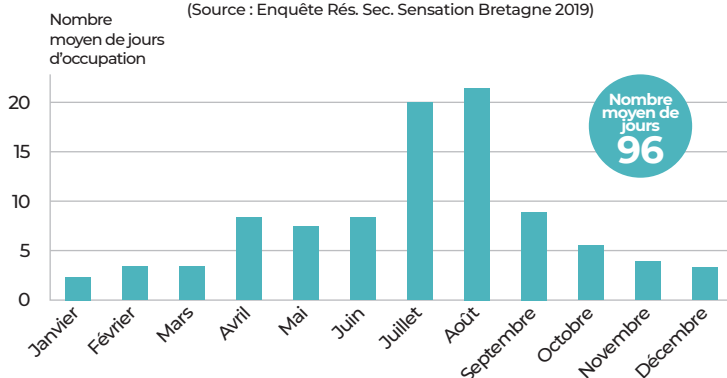
Fréquentation 2019 des hébergements marchands
selon les mois de l'année

(Source : Taxe de séjours du Pays des Abers)



Fréquentation 2019 des résidences secondaires
selon les mois de l'année

(Source : Enquête Rés. Sec. Sensation Bretagne 2019)



Globalement, un territoire avec une forte influence saisonnière avec un été au beau fixe et une arrière saison plus mitigée que l'avant saison.

Résidences secondaires, une saison qui commence plus tôt avec une fréquentation régulière dès le mois d'avril (Vacances de Pâques) - Environ 60 000 nuitées par mois en avril, mai et juin.

Résidences secondaires, un équilibre plus marqué sur la fréquentation entre juillet et août. Influence moindre de la première quinzaine de juillet de plus en plus difficile sur les territoires touristiques (épreuves scolaires, vacances plus tardives des adultes...)

Conclusion

On peut estimer la fréquentation touristique à 1 100 000 nuitées sur le Pays des Abers en 2019.

Le Pays des Abers, comme ses voisins, connaît une saisonnalité marquée avec un pic de fréquentation en juillet-août, une avant saison correcte et régulière, et une saison creuse de l'automne à la fin de l'hiver.

67% de ces nuitées sont effectuées dans les résidences secondaires, où les propriétaires reçoivent toute l'année des visiteurs. La part des résidences secondaires mises en location reste moindre.

La fréquentation en hébergement marchand, qui représentent 17% de la fréquentation, représente environ 30 000 visiteurs uniques.

Il n'est pas pris en compte, dans ces données, le nombre de nuitées passé en itinérance hors des circuits hébergements traditionnels (camping-caristes, bivouac). Selon BTO, le camping car représentent 8% des modes de déplacement touristique sur le territoire.

Entre l'hébergement marchand et les résidences secondaires, le bord de mer concentre plus de 75% des nuitées.



Fréquentation

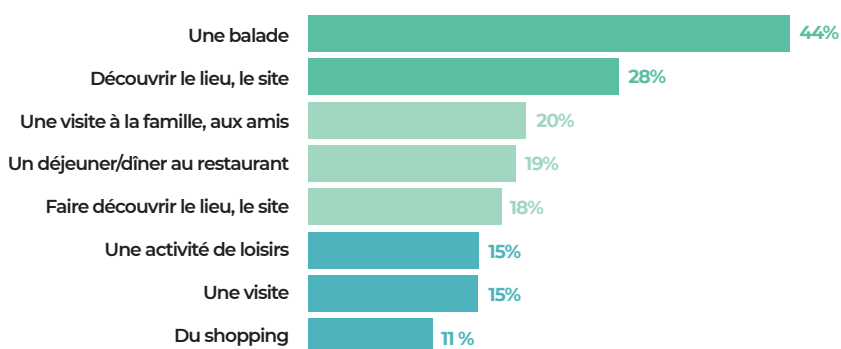
9 000 000 d'excursions réalisées en 2016 sur BTO Pratique d'une activité de loisirs, d'une visite, d'une sortie gastronomique, visites à la famille et aux amis...

Ne génère pas toujours de dépense (30% des excursions).

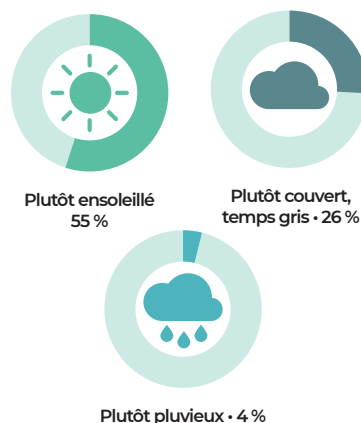
Retombées économiques moyennes : 30 € / exc. / personne

Activités pratiquées*

Activités plébiscitées pour les excursions

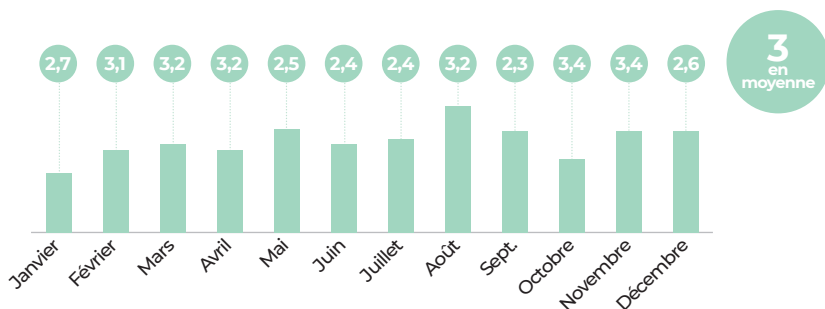


Choix de pratiquer une excursion selon le facteur météo

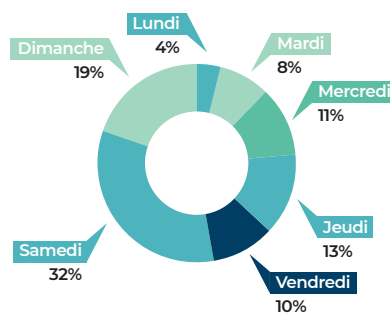


Répartitions des excursions selon les jours de la semaine et les mois de l'année

Nombre moyen d'excursions par mois



Répartition mensuelle



*Etude CRT - Reflet - L'excursionnisme un phénomène de grande ampleur



- Sur les mêmes bases de calcul que précédemment, on peut estimer que 8 à 10% des excursions sont réalisées sur le Pays des Abers. Ce chiffre paraît totalement plausible au vu de la proximité et la facilité d'accès depuis la Métropole Brestoïse.
- Sur cette base, on peut estimer de 720 000 à 900 000 excursions sur le Pays des Abers répartie de façon relativement homogène toute l'année, le facteur météo étant prioritaire.

CONSOMMATION TOURISTIQUE 2019

Selon les modes d'hébergement et les nuitées estimées ou recensées (taxe de séjour) et estimées (enquête résidences secondaire et crt-reflet 2016)

	Type d'hébergement	Depense moyenne par jour et par personne*	Nombre de Nuitées**	Consommation touristique
MARCHAND	Hôtels de tourisme	98,20 €	14 413	1 415 356,60 €
	Meublés de tourisme	49,70 €	74 876	3 721 337,20 €
	Chambres d'hôtes	89,10 €	8 060	718 146,00 €
	Terrains de camping et terrains de caravanage	47,00 €	65 545	3 080 615,00 €
	Ports de plaisance	59,20 €	8 533	505 153,60 €
	Hébergements collectifs	52,20 €	18 825	982 665,00 €
	TOTAL MARCHAND	54,79 €	190 252	10 423 273,40 €
NON MARCHAND	Residence secondaires	26,30 €	750 000	19 725 000,00 €
	Parents et amis	28,70 €	175 000	5 022 500,00 €
	TOTAL NON MARCHAND	26,75 €	925 000	24 747 500 €
TOTAL MARCHAND + NON MARCHAND		31,54 €	1 115 252	35 170 773,40 €

Selon l'espace géographique

	Marchand	Non-marchand		Total €
		Rés. Secondaire	Parents et amis	
Littoral	9 100 000 €	15 650 000 €	1 630 000 €	26 380 000 €
Retro-Littoral	740 000 €	1 870 000 €	1 000 000 €	3 610 000 €
Rural	130 000 €	310 000 €	1 300 000 €	1 740 000 €
Péri Urbain	325 000 €	570 000 €	1 280 000 €	2 175 000 €

Consommation générée par l'excursionnisme

Sur la base des **720 000 à 900 000 excursions** réalisées annuellement et avec un ticket moyen estimé à **30 € par jour et par personne**, on peut estimer en **22 et 27 millions d'euros la consommation** générée par des personnes extérieures au territoire grâce à une offre touristique et de loisirs attractive.

Zoom sur les camping-cars

Avec une dépense quotidienne de 55 € / jour / personne, **on peut estimer entre 1.3 et 1.6 M d'€** la consommation touristique générée par les camping-cars dont une partie figure déjà dans l'hébergement marchand.

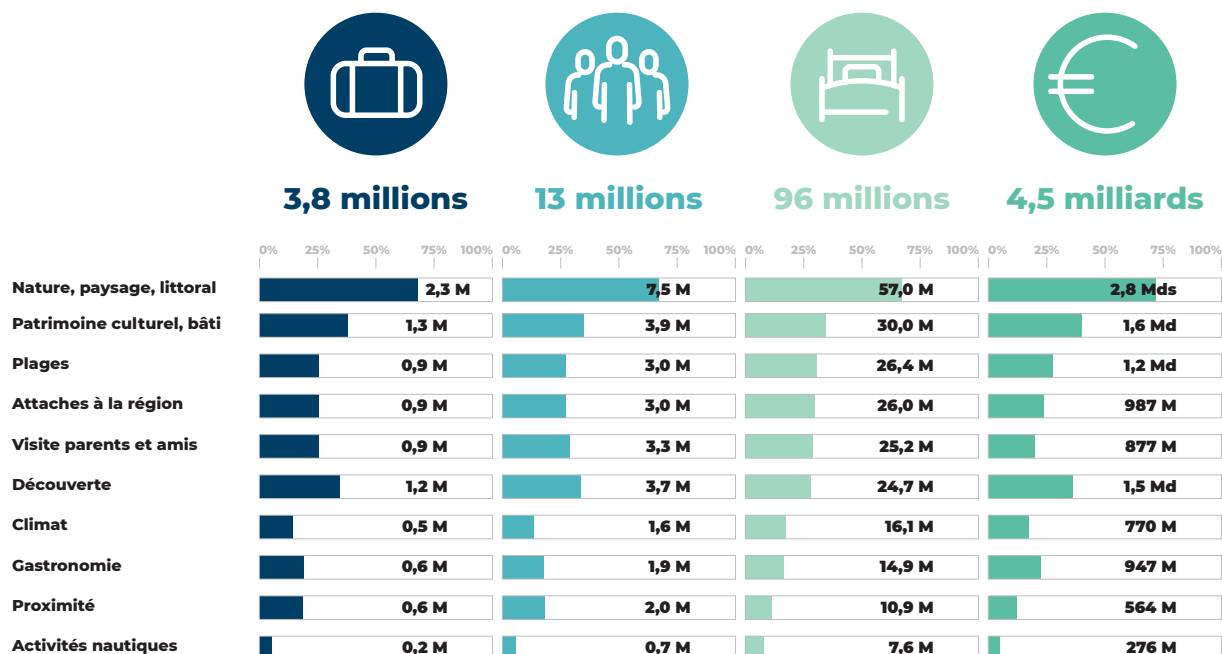


En croisant les études produites par le Comité Régional du Tourisme (Reflets 2016), les données de collecte de la Taxe de séjour 2019 et l'étude sur les Résidences secondaires réalisée par le CRT et Sensation Bretagne on peut estimer que :

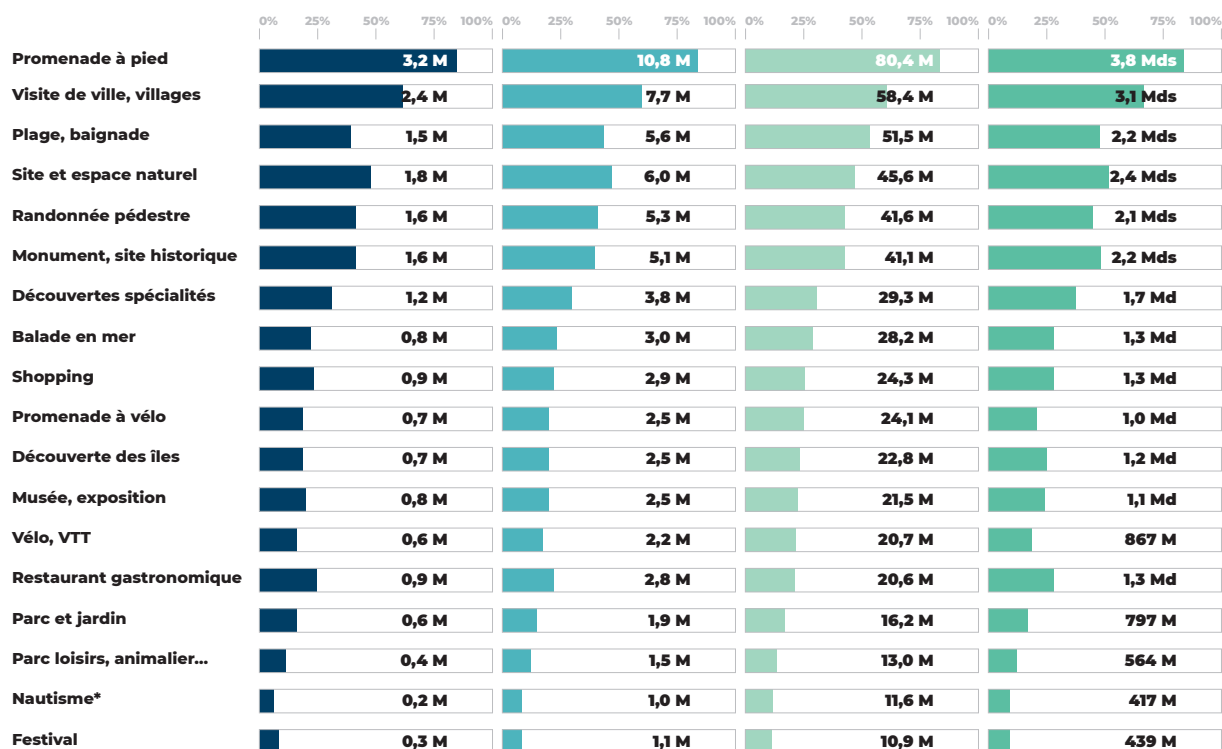
- Le panier moyen journalier est de **31,54 €** avec une grande disparité entre les modes hébergements (55 € en hébergement marchand contre 26,75 € en hébergement non-marchand)
 - La consommation touristique générée sur les Abers est - à minima - de **35 M €**, la consommation liée à l'excursionnisme est estimée entre 22 et 27 M € soit un total d'environ 60 M €.
- La consommation touristique en hébergement marchand représente environ 30% de la consommation touristique (17% des nuitées)
- Les données présentées ne tiennent pas compte des excursionnistes (9 000 000 d'excursionnistes sur BTO / 275 M € de R € => 30€ par jour et par personne), ni des camping-cars dont la présence, de plus en plus importante, est constatable par l'ensemble des acteurs locaux (en attente d'analyse spécifique => 55 € par jour et par personne).

MOTIVATIONS ET VENTILATION DES DÉPENSES

Parts de marché selon les raisons du choix de la Bretagne



Parts de marché selon les activités pratiquées



*Canoë kayak, catamaran, voilier, plongée...

MOTIVATIONS ET VENTILATION DES DÉPENSES

Retombées économiques et ventilation des dépenses des résidences secondaires en Bretagne

63,5 M€ par an

Les travaux

82% des résidents secondaires ont effectué des travaux d'amélioration au cours des 5 dernières années.

80% d'entre eux ont fait appel à des entreprises de la commune ou des communes voisines.

6,8 M€ par an

Les services

61% des résidents secondaires font appel à des prestataires de services pour l'entretien de leur logement ou jardin.

26% le font toute l'année.

148,7 M€ par an

Les dépenses

Au cours de son séjour, le résident secondaire consomme sur le territoire, que ce soit pour l'alimentation, la restauration ou les loisirs.

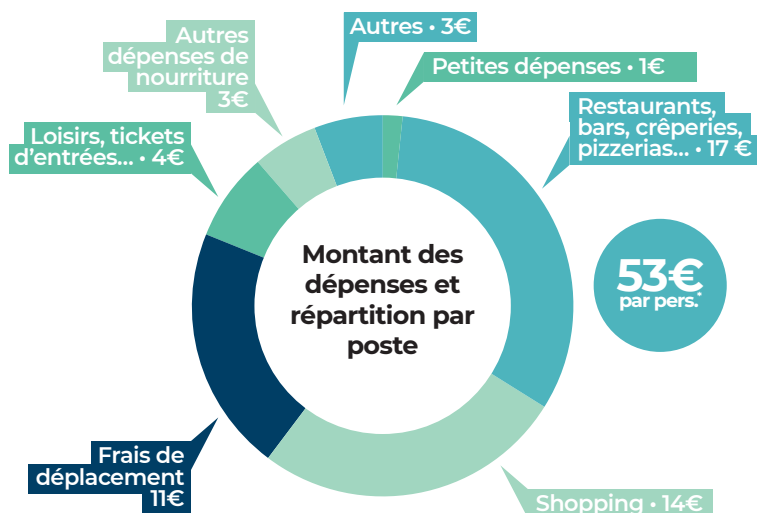
La dépense moyenne journalière est de 26,3€ par jour et par personne.

11 350 €

par résidence secondaire

Etude CRT - Sensations Bretagne : Enquête auprès des résidents secondaires 2020

Ventilation des dépenses d'une excursion en Bretagne



*70% des visiteurs ont réalisé au moins une dépense sur leur lieu de visite

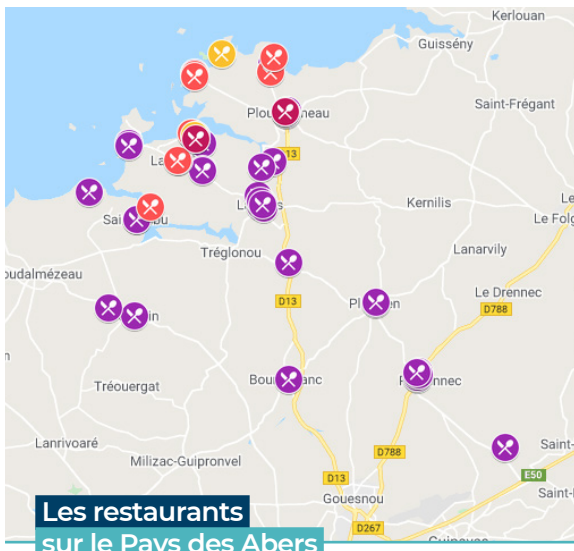
Brest Terres Océanes : un panier moyen inférieur à la moyenne régionale

“ Pour BTO, le nombre d'excursions est bien estimé à 9.1 millions pour des retombées économiques de 275,6 millions d'euros. La dépense moyenne par personne est bien de 30€ (tenant en compte l'ensemble des excursionnistes, qu'ils aient réalisé une dépense ou pas). La dépense moyenne pour les personnes ayant réalisé une dépense s'élève à 37€ dans la destination BTO hors transport (44€ en intégrant la dépense transport). **La dépense moyenne pour BTO est plus faible que la moyenne régionale**, cela s'explique en partie par des distances domicile-lieu d'excursion plus faibles, par une part de familles plus élevée, des fréquences de visite plus importantes, des revenus moyens plus faibles, des excursions plus courtes...”

Chargée d'études

Pôle Observatoire et Développement - CRT Bretagne

La restauration et les bars/café à potentiel touristique



Qualification de l'offre : 58 Restaurants

- 📍 0 étoile Michelin (4 x 1 étoile et 1 x 2 étoiles sur BTO)
- 📍 1 Bib gourmand et 1 assiette gourmande au Michelin (10 sur BTO)
- 📍 12 établissements "Traveller choice" sur Trip-Advisor, tous concentrés sur le littoral ou rétro-littoral

2 établissements

"Tendance" : Le bar à huitres Legris, et le magasin bar Hoalen

Plusieurs espaces cosy

avec une identité et une atmosphère atypique : Atelier Ty Room, Bar à Huitres de Prat Ar Coum, Bar à Gwen...

Caractéristiques économiques :

la restauration représente 95 emplois, les débits de boissons 52 emplois et 31 emplois dans les services de traiteurs soit 178 emplois (Hors propriétaires et hors saison - données CCI)

Environ 12 000 000 € de CA cumulé

à la fois locale (estimé à 60%) et touristique (excursion, résidences secondaires et hébergements marchands)



- 📍 Un offre de restauration hétérogène avec une concentration des établissements sur le littoral : forte influence du tourisme
- 📍 Une offre globalement qualifiée avec une forte orientation vers les produits identitaires de la Bretagne (produits de la mer / crêperies)

- 📍 Pas de "grande table" reconnue et deux établissements identifiés comme "valent le détour"
- 📍 Manque d'offre de restauration traditionnelle reconnue dans en milieu rural ou péri-urbain
- 📍 Plusieurs espaces de dégustation / petite restauration qui méritent le détour et valorisent l'identité et le terroir

LE TERROIR

Terroir et industries - Côté mer

Un terroir maritime largement mis en valeur avec des **produits atypiques et de très grande qualité** générés grâce à un environnement propice (Abers, plateaux maritimes) et un savoir-faire historique.

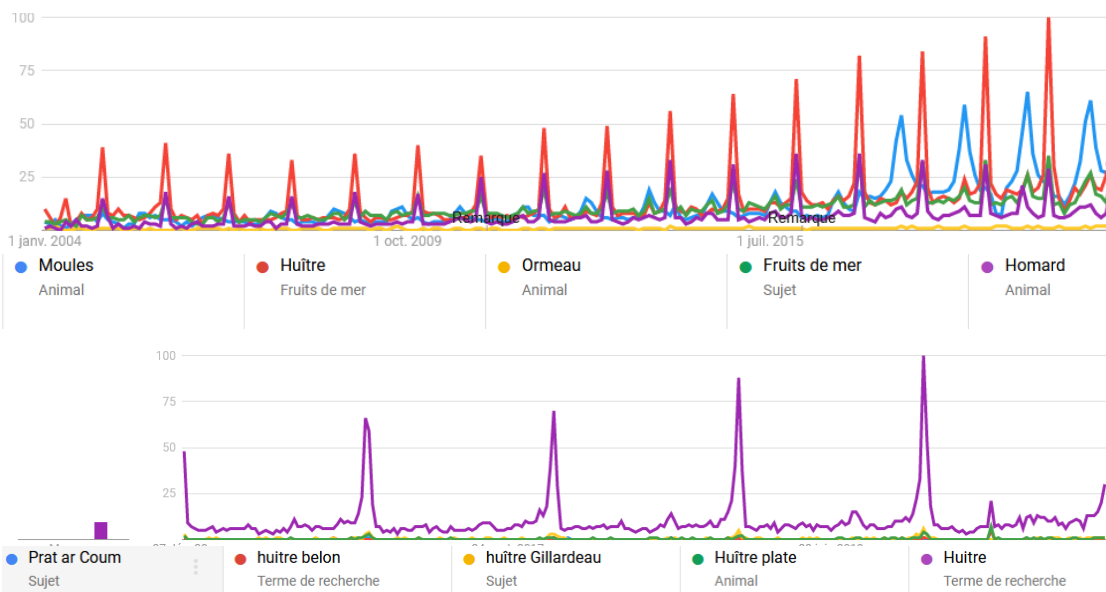
Des **entreprises qui produisent et commercialisent dans des hauts lieux en France et à l'internationale** mais qui semble manquer de notoriété grand public.



De nombreux producteurs qui vendent sur le lieux de productions mais pas de crêpe (Roscoff ou Brest) ni de poissonnerie

Zoom : Google trends

- Une partie du **terroir maritime liée à l'esprit des fêtes** de fin d'année pour la majorité de la population française, une autre à la saison estivale et une dernière de faible notoriété.
- Depuis 4 ans, la moule devient tendance en été
- La notoriété et les lettres de noblesses des produits de la mer reposent sur le produit sans influence de la provenance, de la variété ou de la marque - "Nous avons mangé des huitres" et non "Non avons mangé des huitres des Abers" (Belon ou autres...)



- Les produits de la mer sont emblématiques de la Bretagne. L'huitre et la moule en sont les grandes ambassadrices "grand public", le homard bleu "le fleuron" et l'ormeau "le secret".
- Le Pays des Abers a de bons ambassadeurs dans le domaine. Opportunité? Sous quelle forme?



La Savel et la Sill font travailler de nombreux exploitants et sont des employeurs majeurs du territoire. Pas de visites mais un magasin d'usine chez Savel.



Aucune AOC ou AOP produit sur le territoire



Des petites exploitations qui font de la vente à la ferme de produits de qualité (boeuf Angus, fromage de brebis, légumes bio, farines, bières, fumage de produit de la mer...)



1 seul acteur qui fait de la visite à la ferme : La bergerie des Abers (en été)
- fonctionne très bien

Contrairement aux productions maritimes, **les produits de la terre ne sont pas associés à la "fête" et aux éléments identitaires mis en avant dans la gastronomie Bretonne (CRT)**



1 magasin de producteurs (Plouvien) qui référence uniquement des produits locaux, sans distinction de label)

De nombreux magasins (Plouguerneau, Lannilis, Treglonou) ont pris la tendance de la commercialisation de produits bio, en vrac...

Les marchés

Lannilis apparait comme le principal marché annuel tous les mercredis matins suivi de Plouguerneau, le jeudi matin. De nombreux autres marchés ont lieu dans les autres communes.

Le marché de Plabennec, le vendredi soir, profite de la modification du comportements des consommateurs, tournés davantage vers de produits de qualité en filières courtes en se positionnant sur un jour et un horaire adapté aux actifs.

Les marchés d'été participent à la valorisation de l'identité et du terroir : Lanvaon, Treglonou (ambiance guinguette), Lilia...

Les grands marchés du Finistère Nord : Saint Renan, Brest, Lesneven (en baisse) sont une vitrine pour les producteurs des Abers qui se retrouvent en grand nombre sur ces rendez-vous hebdomadaires. On peut regretter que l'identification au lieu de production est peu courante, excepté si le nom du producteur fait référence au lieu de production.



La tendance nationale du mieux manger au travers du local, du bio, des filières courtes fortement engagée dans les années 2010 a connu une forte accélération avec la Covid.

Les produits de la terre ne bénéficient pas des mêmes lettres de noblesses, représentent plus d'emplois, suscitent un intérêt des visiteurs et de la population locale.

Le territoire bénéficie de la présence de grandes entreprises à vocation nationale avec un réseau structuré : Quelles opportunités? Association d'image? Politique d'ambassadeurs? Mise en réseau?

LES SITES PATRIMONIAUX

Localisation des sites d'intérêts patrimoniaux



Le patrimoine naturel

PATRIMOINE NATUREL		
Patrimoine naturel singulier	Réputation numérique	Commentaires
ABER WRAC'H	N'existe pas	Les éléments emblématiques du territoire Dimension calme / zen / poétique / doux face à la dureté / le sauvage ordinaire de la côte Bretagne - Havre de paix Voir les abers / Comprendre les abers / Expérimenter les abers / Abers mer et abers rivières
ABER BENOÎT	Données insuffisantes	
MARAI DE TOUL AN DOUR	Données insuffisantes	
DUNES DE CORN AR GAZEL	186 avis Google - 4,6/5	Face à une zone ornithologique (Les îles de Trevorc'h)
DUNES DE SAINTE-MARGUERITE	784 avis Google - 4,6/5	La plus connue - Spot de Kitesurf reconnu
LES PLAGES	Toutes les plages sont bien évaluées	La grève blanche / Beniget / Kloukouri / Baie des anges - Reconnaissance de la beauté des lieux : sable blanc, caraïbes, mer turquoise...
BEG MONOM - SITE DE ROC'H PELGANT	30 avis - 4,7/5	Dénomination plurielle / permet de prendre de la hauteur - dimension spectaculaire
PRESQU'ÎLE DU KOREJOU	N'existe pas	Non identifié en tant que site
ZONE HUMIDE DE KÉRIVIN	N'existe pas	Ornithologie ?
TARIEC - ABER BENOÎT	N'existe pas	Intérêt paysager ?
LES ESPACES VERTS AMÉNAGÉS SINGULIERS		
VALLÉE VERTE À LANNILIS	34 avis - 4,4/5	A développer ? Lien avec le centre bourg et le littoral ? Exposition plein air ?
LAC DE BOURG-BLANC	137 avis - 4,5/5	Projet en cours (secret) - Réel potentiel de développement
ÉTANG DE PLABENNEC	N'existe pas	

L'Aber Wrac'h remonte sur le port de Paluden (point clé), Loc Brevalaire, le Drennec (Kernilis, Le Folgoët) avec de nombreux cheminements possibles.

Par l'un de ses affluents, l'aber remontent sur la commune de Bourg-Blanc et son plan d'eau, en proximité de la métropole, sur un axe majeur ;

L'Aber Benoît se découpe en deux affluents : L'Aber Benoît "rivière" sur Plouvien, Plabennec, Kersaint-Plabennec et Le Garo sur Plouguin et Coat-Méal.

🔦 Une concentration des éléments patrimoniaux emblématiques sur le littoral mais une continuité dans les terres grâce aux Abers, site classé par la loi de 1930

🔦 Un littoral aux multiples facettes grâce aux abers entre la dureté de la côte sauvage et le calme et la douceur des Abers

Un territoire préservé de la bétonisation "moderne" => très haute valeur paysagère

Une côte brute déchetée et rocailleuse, ouverte sur la mer, spectaculaire selon les conditions météo (tempêtes), s'ouvrant sur de nombreux îles et îlots : L'archipel des Abers

Des plages de sable blanc à la mer turquoise

Les Abers, des mers intérieures, calmes accessibles et sécurisantes pour la pratique des activités de pleine nature et la déconnexion spirituelle. Comparé à des fjords qui se prolongent en rivières puis en ruisseaux. Ces ensembles se concentrent en peu de kilomètres.

🔦 Des zones humides qui façonnent le paysage et donnent à la contemplation (Kérvin, Tariék, Plabennec)

🔦 Un paysage rural façonné par l'homme qui ne présente pas une grande valeur paysagère dans son potentiel touristique brut mais des singularités sur le fil des cours d'eau



Les Abers - Site classé par la loi de 1930

Le site classé des Abers représente un ensemble de 918,50 ha. Les critères du classement (décret du 28/1/1982) sont pour le **caractère scientifique et pittoresque du lieu**. Le site classé englobe la totalité des berges de l'Aber Wrac'h et de l'Aber Benoît, étendu à de nombreux secteurs littoraux sur les communes de Landeda et de Plouguerneau parmi lesquels des dunes de la presqu'île Sainte Marguerite, une quantité importante des îles constituant l'archipel ainsi que plusieurs portions de la côte très localisées.

Les enjeux liés au classement du site consistent à :

- Maintenir le caractère naturel du site
- Intégrer les ouvrages anthropiques au paysage
- Interdire le camping sauvage sur le littoral
- Canaliser la présentation sur la presqu'île sainte-marguerite
- Conserver le maillage bocager sur les coteaux des Abers
- Intégrer les exploitations agricoles dans le paysage
- Éviter le mitage urbain



Au titre du site classé, **7 communes sont concernées** : Landeda, Lannilis, Plouguerneau, Plouvien, Plouguin, Saint-Pabu, Tréglonou.

Le site classé des Abers comprend autant la partie archipel, la vaste étendue d'eau constituant la ria et la partie rivière en amont des abers. Elle intègre également le littoral de Plouguerneau sur la partie du Korejou et de Saint Michel.

Grand Site de France : un label de reconnaissance et de préservation des sites classés



Les Grands Sites de France labellisés ou en projet ont en commun d'être des sites classés au titre de la loi du 2 mai 1930 sur "la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque", pour une partie significative de leur territoire.

Les responsables des Grands Sites, réunis au sein du "Réseau des Grands Sites de France", poursuivent une ambition : mettre la préservation de "l'esprit des lieux" au cœur de leur action. Afin que chaque visiteur, aujourd'hui et demain, puisse vivre, à son tour, "l'expérience du lieu".

Les défis partagés au sein du réseau sont la préservation et la restauration de paysages fragiles et attractifs, l'organisation intelligente d'une fréquentation intense qu'il faut gérer et maîtriser, la promotion des valeurs du développement durable.



Le patrimoine naturel

L'eau au Pays des Abers

Les lacs

Le centre du Finistère nord est ponctué de nombreux lacs et étangs. Pour les Abers, on recense 7 lacs sur la communes de Bourg-Blanc et 1 plan d'eau sur la commune de Plabennec.

Le plan d'eau de Plabennec, à proximité d'équipements sportifs, du collège et de la gare routière est aménagé avec un cheminement piéton et des jeux pour enfants. A proximité, le terrain de Bicross attire également les adeptes. Le site se situe dans un espace dédié aux loisirs (PLUI). Il présente un potentiel de développement important auprès de la population locale et pourrait constituer une offre d'agrément complémentaire intéressante dans le cadre du tourisme.

Deux des sept lacs de Bourg-Blanc, en proximité du centre bourg, sont aménagés. Historiquement, il était possible de pratiquer des activités nautiques sur le lac mais désormais, les fonds vaseux et la transparence de l'eau ne sont plus conformes à la pratique de ces activités.

Concernant les autres lacs, des cheminements semblaient exister au cadastre. Ceux ci traversent les lacs et les rives sont du domaine du privé. Ces bandes linaires sont désormais cadastrées. A ce jour, de nombreuses rives sont en friches et/ou inaccessibles. Il y a un réel potentiel de développement sur ces espaces. On notera par ailleurs, que la facilité d'accès et la qualité des aménagements et des cheminements (accès PMR, Poussettes etc...) que le site attire un public diversifié avec notamment de nombreuses familles, groupes et seniors. Aucune offre de goûter, petite restauration et/ou boisson n'est proposée sur le site et l'on peut remarquer que de nombreux visiteurs viennent avec leurs préparatifs.

Le patrimoine naturel

L'eau au Pays des Abers

Les zones humides

Sur le Pays des Abers, les communes de Plouvien et de Kersaint-Plabennec présentent deux zones humides.

Concernant la zone humide de Lanveur, sur la commune de Plouvien et Lannilis, elle se situe sur un point dominant entre l'Aber Benoît et l'Aber Wrac'h. Historiquement, zone de ball trap, l'activité est arrêtée et la zone de tir est à l'abandon. Le site présente des caractéristiques paysagères, faunistiques et floristiques intéressantes. Sa proximité avec le Diouris par des cheminements doux est intéressante dans le cadre d'un travail qui serait réalisé sur l'eau et les Abers, côté rivières.

Concernant la zone humide de Kersaint-Plabennec, de nombreux investissements ont été réalisés dans le cadre d'un programme Leader pour sensibiliser et faire de l'éducation à l'environnement. C'est également un cheminement accessible aux PMR et aux poussettes. D'un côté paysager, l'itinéraire ne présente pas d'aspect spectaculaire, toutefois il pourrait être intégré dans une connexion entre le centre Bourg et le site de Lesquelen, dont un projet de valorisation patrimoniale est en cours. Toutefois, malgré des intentions exprimées du côté de la commune de Kersaint-Plabennec, il subsiste une discontinuité du chemin sur une parcelle agricole présente du la commune de Plabennec.



- 🔦 Les lacs constituent des sites attractifs pour les habitants et les visiteurs.
- 🔦 Des aménagements ont été mis en œuvre afin d'attirer le public et cela fonctionne. Il manque toutefois des activités économiques sur site pour réellement tirer profit de la situation.
- 🔦 Le nautisme n'étant plus réalisable sur les plans d'eau de Bourg-Blanc, à cause des changements relatifs à l'environnement, il serait intéressant de pouvoir diversifier les activités et, également, poursuivre le cheminement sur les lacs au sud.
- 🔦 Les zones humides peuvent s'intégrer dans une offre de cheminement et créer du lien entre les sites en apportant une offre complémentaire.

Le patrimoine culturel

Le phare de l'île Vierge est l'élément patrimonial emblématique du territoire

- Site patrimonial le plus fréquenté - 13500 visiteurs annuels (2019)
- Un site (île accessible en bateau) et un monument ERP protégés et réglementés qui limite le potentiel de développement de la fréquentation
- Les phares sont des éléments emblématiques du patrimoine breton et constituent des axes stratégiques des partenaires (Région, BTO)
- Le phare : un réel potentiel d'image et de notoriété pour la zone géographique - Quid de l'association "Phare de l'île Vierge" et "Pays des Abers"?

Le phare de l'île Wrac'h, un monument emblématique, sur une île à pied accessible à pied

- Un site en gestion associative proposant des expositions modestes = 4 000 personnes
- Le deuxième site le plus visité - Attractivité de l'île et du phare

L'Abbaye Notre Dame des Anges est une des trois abbayes du Finistère Nord avec Daoulas et Sainte-Mathieu

- Un site en gestion privée = 2000 personnes
- Restauration en cours de la chapelle et création d'une programmation culturelle différenciante

Le site de Fort Cézon, sur une île accessible à pied, est propriété du conservatoire du littoral

Il jouit d'une réelle dynamique associative en proposant des activités pluridisciplinaires à destination de l'associatif, des scolaires et des touristes. Il a peu de notoriété numérique.

Le site d'Iliz Koz, propriété de la commune de Plouguerneau, témoigne de la vie passée sur le littoral

En gestion associative, les ruines s'ouvrent à la visite sur demande en hors saison et tous jours en été. La gestion associative engagée tente de se redynamiser.

Les sites muséographiques sur des thématiques variées rattachées directement ou indirectement au territoire

- Musée des Goémoniers et de l'Algue : Thématique fortement présente sur le territoire
- Légende de train : Activité indoor, ludique et adaptée à la famille
- Maison des Abers : Se doit d'être emblématique et de faire du renvoi sur le territoire. Actuellement une étude est en cours de réalisation par le cabinet l'Hermine qui doit permettre de renouveler la muséographie et ancrer le positionnement du musée.
- Musée de la photographie et du cinéma : Espace ouvert sur un public cible précis

Le territoire jouit par ailleurs de nombreux éléments de patrimoine témoignant de la vie passée dans la région avec notamment :

- **Le patrimoine maritime :** Les ports patrimoniaux (Aber Wrac'h et Paluden), le sémaphore, les pêcheries; les balises, les four à goémons, le pont du diable, les sites industriels...
> Étude spécifique réalisée en 2019
- **Le patrimoine agricole avec les moulins,** emblématiques du Pays des Abers (2 "vallées" mais pas de site à visiter)
- **Le patrimoine militaire :** présence des vestiges du mur de l'Atlantique
- **Le patrimoine néolithique :** île Guénoc, Menhirs...
- **Le patrimoine vernaculaire :** lavoirs, fours, calvaires

Le patrimoine immatériel

Les 85 Km de littoral, ponctué de nombreux ports et zones de mouillages avec un littoral habité se traduit par une identité maritime et portuaire forte qui a largement évolué au siècle dernier pour ajouter aux caractères commercial, halieutique et militaire une dimension touristique importante.

Ces espaces sont sujet à une activité annuelle renforcée désormais par une saisonnalité marquée due à la fréquentation touristique et l'essor des loisirs.

Chacune des filières s'en voit bonifiée/extrapolée/détournée l'usage par le tourisme avec une acceptabilité variable et une mise en tourisme hétérogène : Visite des phares, de Fort Cézon, visite des exploitations ostréicoles, développement des commerces et de l'artisanat d'art, commerces des produits de la mer...

Par ailleurs, le territoire bénéficie des éléments emblématiques du patrimoine immatériel maritime que peuvent être la charpente navale, les noeuds marins avec des sites qui pourraient

avoir un potentiel touristique et social. (Chantier de l'Aber Wrac'h, chantier du Père Jaouen...)

L'identité portuaire s'inscrit également dans la capacité du territoire à préserver un environnement traditionnel, à conserver des activités commerciales ou de plaisance. A ce titre, la plaisance est, selon Finistère 360 un modèle de gestion en pleine conversion que les territoires doivent prendre en compte dans leur politique de développement : gestion des anneaux de plaisance, demande de locatif, attentes des nouvelles clientèles, économie circulaire, transition écologique, mobilité territoriale

A ce titre, le port de l'Aber Wrac'h a l'opportunité de repenser l'avenir du site, notamment après le départ de l'UCPA pour présenter un projet conforme aux attentes/besoins communautaires du moment et adaptés aux mutations à venir tout en conservant son identité.

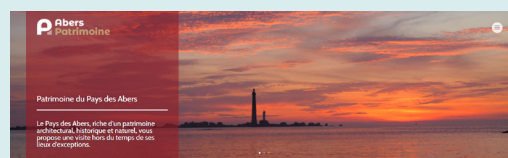
Concernant le patrimoine alimentaire, au delà des éléments évoqués dans le terroir, l'étude sur la notoriété et l'attractivité des marqueurs alimentaires permet de distinguer des éléments universels tel que les crêpes, le caramel au beurre salé, les langoustines, le kouign amann...

En se rapprochant du Finistère et des Abers, le Kig ha Farz est un des éléments de la gastronomie à partager et à développer. Les algues comestibles sont, quant à elles, considérées comme "risquées", l'étude pointant que beaucoup connaissent, peu ont essayé et que les connaisseurs ne recommandent pas ou peu.

Concernant le patrimoine vivant, le Pays des Abers est une terre "bien" Bretonne avec un attachement fort à l'identité culturelle au travers de la langue bretonne, des fêtes traditionnelles et culturelles (les pardons), les contes et les légendes, les danses et les chants Bretons.

<https://abers-patrimoine.bzh/>

Créé en 2021, le site est un projet permettant la mutualisation de l'information des associations au service des populations et des visiteurs.



Il replace l'utilisateur en recherche d'information sur le patrimoine au centre de la réflexion et permet de fédérer les associations patrimoniales du Pays des Abers.

Il permet également de créer un univers élargi de l'information patrimoniale, qu'il soit culturel, naturel ou immatériel. Il permet de valoriser l'engagement des associations locales en offrant une vitrine moderne et bien référencée sur le patrimoine des 13 communes.

Synthèse

Les phares constituent les seuls éléments de patrimoine "spectaculaires" de loin. Le phare de l'île Vierge, à ce titre est le plus haut d'Europe. Cette dimension justifie-t-elle la fréquentation des sites?

LA ROUTE DES PHARES : UNE AUBAINE POUR LES ABERS

Des sites emblématiques difficiles d'accès, à pied ou uniquement en bateau....

...nécessitant la prise en compte des contraintes horaires
liées aux marées et des conditions météo...

...et aux capacités d'accueil limitées imposant la réservation anticipée

LE PATRIMOINE SE DÉCOUVRE AVEC UN AGENDA ET UNE MONTRE !!!



La vie associative est très présente dans la vie patrimoniale du territoire avec des disparités sur les organisations et les moyens pour la valorisation et la mise en tourisme.



- Le littoral, singulier et préservé, est le moteur de l'attractivité du territoire
- Dans ce paysage littoral, le territoire bénéficie de la singularité des Abers, largement comparé à des Fjords Bretons, qui modèlent le paysage dans lequel on retrouve une mer accessible, sécurisante aux caractéristiques atypiques pour la culture des produits de la mer
- A l'exception de quelques sites identifiés, la plupart des points d'intérêts touristiques identifiés et cartographiés se concentre sur le littoral

Une réelle dynamique patrimoniale engagée avec des évolutions à venir :

- Réorganisation et/ou modernisation des espaces muséographiques : Musée de l'Algue et des Goémoniers à Saint Michel (pôle en devenir) ; étude de faisabilité pour la maison des Abers (Corn ar Gazel ; extension de Légendes de Train
- Soutien de BTO au développement du feu de Lanvaon (phare) et à la chambre de veille du phare de l'île Vierge
- Création artistique de François Breton sur les dunes du Korejou (300 sculptures à 10 ans)
- Restauration et aménagement des chapelles, des fontaines
- Poursuite de la restauration à des fins touristiques d'éléments patrimoniaux porteurs : Abbaye Notre-Dame des Anges, Fort Cézon, Iliz Koz
- Réflexions autour de la Motte Féodale de Plabennec, de l'acquisition d'un moulin dans la vallée des moulins etc...

Cette dynamique qui montre l'engouement des acteurs pour le territoire trouve ses limites dans les organisations et les modes de gestion (modèle économique)

PROGRAMMATION CULTURELLE, FÊTES ET MANIFESTATIONS

23

La compétence culture (gestion des infrastructures culturelles et la création d'animations) est du ressort des communes et des associations locales. La communauté de communes met en œuvre le printemps des Abers et accompagne la démarche Arz an Chapeliou.

Les infrastructures culturelles et la programmation

Chaque commune possède sa salle des fêtes ou salle polyvalente.

Trois espaces sont de plus grandes dimensions sur le territoire :

- **La forge à Plouvien** : 300 places en gradin
- **Le Champ de Foire à Plabennec** : 380 places assises - Programmation à vocation locale tout public et jeune public. Propositions complémentaires d'expositions et possibilité de congrès et séminaire.

- **L'Armorica à Plouguerneau** : 800 places assises et 1900 debout modulable en 3 espaces - programmation la plus complète avec une proposition à la fois locale mais pouvant générer du déplacement, une programmation jeune public, des expositions et du congrès séminaire.

L'Office de tourisme commercialise, à Plouguerneau uniquement, la billetterie de l'Armorica. Les trois bureaux commercialisent la billetterie de la Forge et aucune commercialisation n'est faite pour le Champ de Foire.



Autres espaces et sites "support"

Extérieurs :

Les centre-bourgs (hors des flux de circulation), les espaces portuaires, les chapelles

Équipements :

Le Sémaphore de l'Aber Wrac'h, l'Armorica, le Champ de foire...

Fêtes et manifestations

650 manifestations entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 2019 avec des thématiques variées :

- Visites patrimoniales (+100),
- Balades natures,
- Manifestations culturelles (musique, danses, expositions, gastronomie) -> Mise en lumière du Patrimoine Immatériel
- Manifestations sportives et nautiques
- Visite d'entreprises : Mise en lumière du terroir

La dynamique est portée par un tissu associatif composé d'environ 90 associations actives

ÉVÉNEMENTIELS TOURISTIQUES MAJEURS : LE Pays des Abers EN "BÉNÉFICIAIRE"

Peu d'offres sur le territoire excepté le **Tro Bro Leon** (Cyclisme), **les fêtes maritimes** tous les 4 ans (escale à l'Aber Wrac'h) et le **Trail de l'Aber Wrac'h** au printemps (Surtout sur la côte des légendes)

Comment passer de majeurs à structurant?

Impacts de l'événementiel

Créent du lien avec la population locale et les touristes sur place

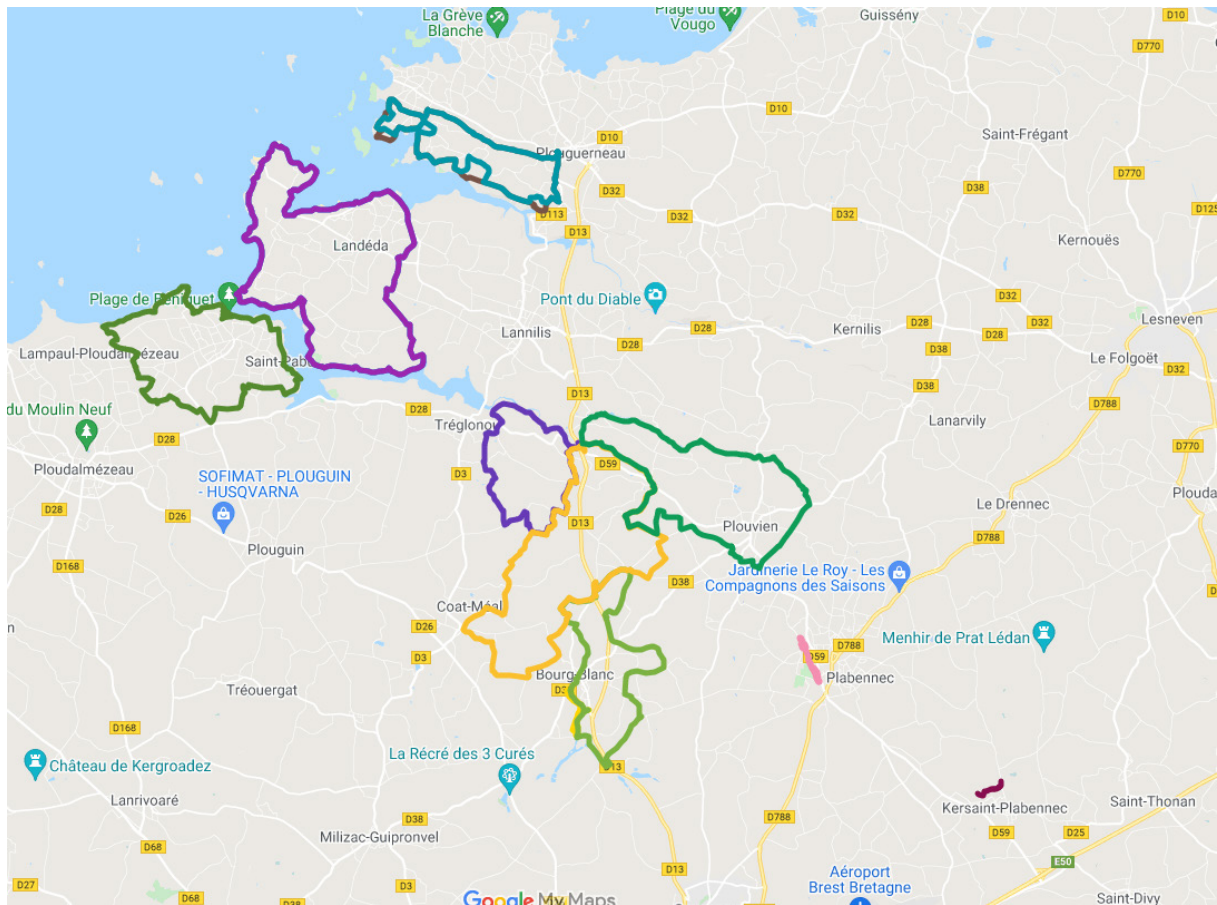
Valorisent l'identité et l'art de vivre local

Dynamisent la vie associative locale et animent le territoire toute l'année

Favorisent et provoquent des excursions



Les itinéraires “Rand’Abers”



166 km balisés au PDIPR

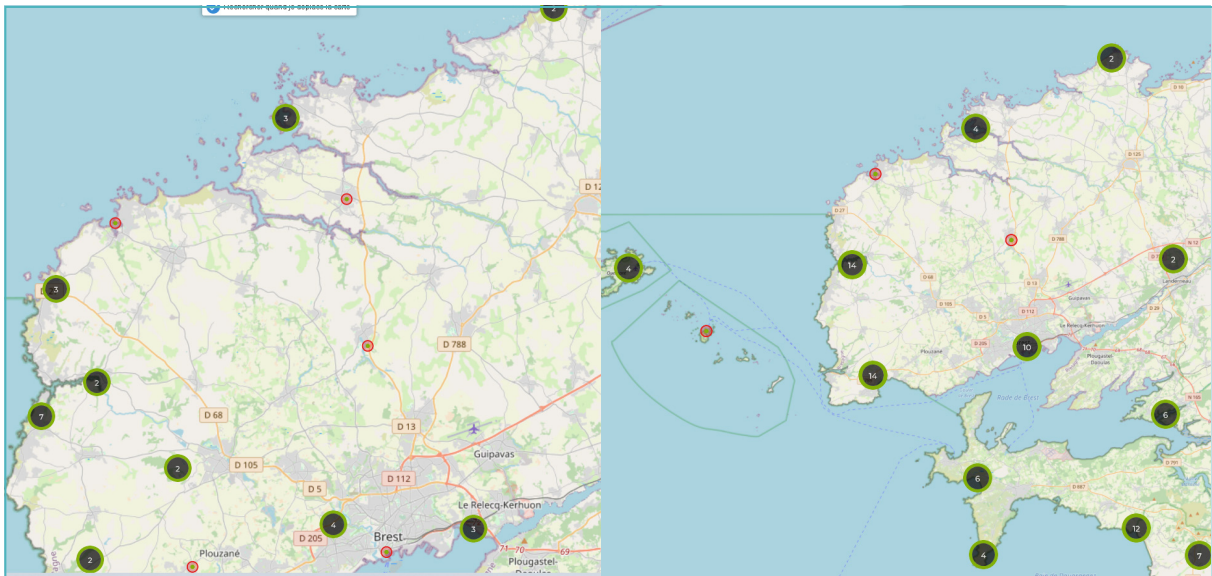
- 3 itinéraires adaptés à l'équestre
- 4 itinéraires adaptés au vélo
- 2 itinéraires PMR
- 1 seul itinéraire pluri-activité sur le littoral

Les itinéraires sur les communes littorales sont peu adaptés à la clientèle familiale (+14km) : Les itinéraires communaux en renfort

Les 3 itinéraires adaptés aux familles avec les jeunes enfants (-5 km) sont loin des pôles d'attractivité et des parcs d'hébergements touristiques



La randonnée au Pays des Abers sur les plateformes communautaires



Visorando

2 millions d'utilisateurs réguliers | **13 millions de visites annuels**

- 3 randonnées inscrites sur le Pays des Abers (23 sur Iroise, 24 vers Crozon, +40 autour de Douarnenez...) dont 1 de +30km, le tour du lac de Bourg-Blanc et une à Plouguerneau.
- Pas d'itinéraire cyclo
- 3 Rand'abers identifiées non présentées dans les offres

Réel manque de visibilité et d'offres / Pas d'offres polluantes (itinéraires sauvages)

FFRP Idée de randonnées Site officiel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Site internet : 45 propositions de balades et randonnées dans le Finistère

0 sur le périmètre du Pays des Abers

Topoguide : Pas de topo guide incluant le Pays des Abers sauf Bestof du Finistère : **1 rando sur Plouguerneau. (pas une rand'abers)**

La SPPL et le GR34® Le sentier des douaniers

Le GR34 - 65 km - 2 à 3 nuits touristiques

Les Abers sont une zone où le GR connaît une fréquentation supérieure à la moyenne régionale composée à la fois de touristes et d'excursionnistes

⇒ Présence des touristes sur le GR®34

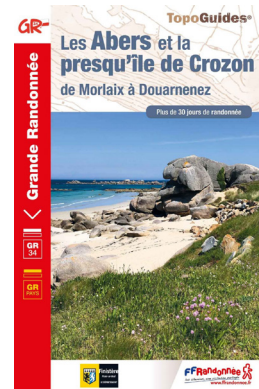


⇒ Présence des excursionnistes sur le GR®34



Les dépenses des usagers sur le GR 34 : 2,7 € par personne L'impact économique direct / km de sentier : 11 660 €

760 000 € de bénéfice net !



Le GR34 suit le littoral en empruntant les premiers ponts accessibles sur les Abers. Le bac apparaît comme une alternative pour les traverser sans les contourner.



La SSPL s'étend au delà du GR34. Elle est tombée sur le littoral de Plouguerneau malgré un accord trouvé entre l'état et la CCPA. Elle est également non exploitée sur les fonds d'Abers pourtant identifiés comme un élément identitaire du territoire et du site classé.

Singularités du GR34®

Il est support pour l'offre de balade et randonnée sur les communes littorales ou une offre de balades et randonnées est proposée avec une construction de boucle dont le retour est moins "attractif". Il est également moins qualitatif en terme de pratique, empêchant le classement des itinéraires au PDIPR (+30% de goudron)

Il est difficilement accessible par les transports en commun. Organiser une balade en linéaire est compliqué (itinérance) et impose des étapes longues (passage des abers).

Il est identifié par les randonneurs et les communes un manque ou une demande de services comme le transport de personnes et de bagages, des aires d'accueil type "abris services" (Paluden, AW...)

Écocompteurs

Landéda :
+ 80 000 passage par an

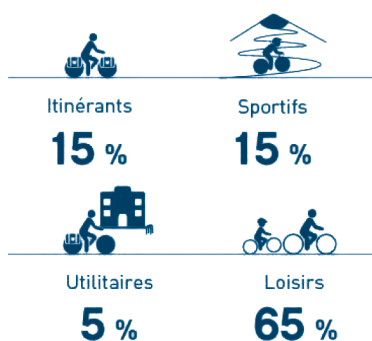
Plouguerneau :
+ 50 000 passage par an
(positionnement en révision)

Pics les samedis et dimanches hors saison

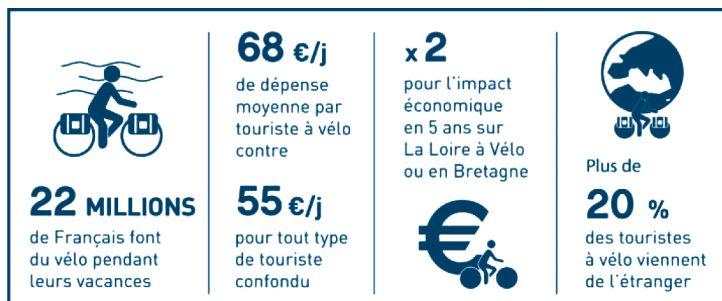
L'OFFRE CYCLO

La pratique du vélo en plein "boom" avec l'émergence de l'assistance électrique et des sensibilités à la mobilité douce.

Qui sont les touristes à vélo ?



Indicateurs clés



Les boucles cyclo/VTT

- 3 boucles Rand'abers adaptées au cyclo
- Plusieurs boucles proposées par Méli-mélo sur l'ensemble du Finistère Nord
- De nombreuses offres proposées sur des plateformes communautaires type Rout4U (la mieux référencée) avec des thématiques porteuses : le littoral, les moulins, les abers
- Un schéma de développement vélo à mettre en œuvre ?
- Un manque d'itinéraires VTT face à une demande croissante ?

L'offre

- 1 opérateur historique (Méli-mélo) + un nouvel opérateur (épicerie de Lilia)
+ l'Office de tourisme (Plouguerneu et Lannilis)
- Manque d'offre en périphérie de la métropole et à Plabennec (croisée des chemins vers le Littoral et Lesneven)

Les véloroutes et voie verte

Véloroute des abers

- De Brest à la véloroute littoral, aux ports de l'Aber Wrac'h et du Castel ac'h, à Lesneven
- Traverse les centres bourgs des communes rurales et des espaces thématiques patrimoniaux (vallée des moulins, guerre 39-45, littoral...)
- Grand potentiel de développement structurel du territoire mais itinéraire non reconnu par la région.
- Aucune mise en tourisme de l'itinéraire : Univers marketing, suggestion de produit...
- Structure support pour des boucles cyclo en marguerite

Véloroute littoral

- De Vougeot à Corn Ar Gazel, en parallèle du GR34
- Itinéraire reconnu d'intérêt régional
- Aucune mise en tourisme de l'itinéraire : Univers marketing, suggestion de produit etc...
- N'intègre pas la vélomaritime dont le départ est à Roscoff (eurovélo4) - Dommage !

Commun aux deux itinéraires : difficulté de lecture de la signalétique

L'environnement

L'environnement est attractif et propice à la pratique des activités nautiques : L'archipel permet d'aller naviguer entre les îles, les abers permettent de ressentir une sécurité de pratique et propose un cheminement entre terre et mer offrant un moyen ludique et amusant de découvrir les fleurons naturels du territoire dans toute leur diversité.

Les Abers sont sujet aux marées. Les plateaux maritimes délimitent l'environnement "apaisé" de la mer sauvage et tempétueuse. La météo, très capricieuse, évolue rapidement et parfois brutalement : ces éléments imposent une lecture avisée des conditions pour la sécurité et le confort de pratique. Les marées permettent également de diversifier les pratiques et l'expérience selon l'orientation.

Sortie des abers, des sites, par leur architecture géographique, permettent de pratiquer des activités diversifiées et dynamiques. A ce titre, des sites sont attachés et reconnus pour la qualité de la pratique sportive comme l'association de la plage de Sainte Marguerite et le kite, l'aber Benoît et le Libenter pour la plongée...

Accessibilité et visibilité

Les opérateurs liés à des sites de pratiques "éparses" sont souvent hors des pôles touristiques du littoral et ne possèdent pas une visibilité aussi importante que les opérateurs portuaires (vitrine, boutique) durant la période touristique. Cela entraîne une dispersion de l'offre, sans logique de pôle.

L'accès à l'île Vierge se fait obligatoirement par le biais du nautisme. L'ouverture du site et la gestion des flux dépendent grandement de la navette des Abers. Toutefois, au delà du phare, l'expérience pour rejoindre le phare est un produit touristique à part entière et mérite d'être diversifiée. A ce titre, plus globalement, la valorisation des sites et des produits par la mobilité est porteuse.

Avec des pratiques outdoor tenant compte du facteur météo lui même très variable d'un kilomètre à l'autre du Finistère, il est regrettable d'avoir peu de visibilité des sites depuis son domicile (Webcam). Il y en a une au CNP mais de qualité moindre et visible uniquement sur leur site web.

Pratiques touristiques

L'accès à de nombreuses pratiques peut nécessiter un encadrement et un entraînement répété avant de "prendre du plaisir". La pratique "d'un jour" est plus compliquée à valoriser.

La navigation en kayak, les croisières, la pêche à pied, le paddle et le farniente sur la plage sont les activités les plus accessibles.

Les croisières sont plébiscitées par les visiteurs que ce soit pour accéder à l'île Vierge mais aussi pour les visites thématiques avec des embarcations plurielles (navettes, vieux gréements).

La pêche à pied est emblématique des vacances en Bretagne et fait un lien avec le terroir.

Le kayak est une activité répandue en France et en Bretagne, la singularité des Abers en fait un produit singulier et pouvant favoriser une mobilité touristique (Aller manger des huitres, rejoindre un site touristique, aller découvrir les oiseaux etc...). Le kayak est l'activité proposée par le plus d'opérateurs sur le territoire (Clubs nautiques, prestataires individuels).

Pour la baignade et le longe côte, la température de l'eau (et de l'air) rend la pratique accessible aux audacieux. Les locaux ont tous une combinaison dans leur penderie. Pour les touristes, il n'y a pas de service de location.

Sur d'autres espaces littoraux de proximité, il y a un usage du vent pour des pratiques ludiques et faciles : char à voile, cerf volant..

LE NAUTISME LOGIQUE DE PÔLE

Les pôles nautiques

Port de l'Aber Wrac'h

Le port de l'Aber Wrac'h est la porte d'entrée principale des activités nautiques avec un Centre de Voile, un opérateur qui loue des Kayak, le départ des croisières, le port de plaisance, un club de plongée et des balades insolites individuelles en vieux gréements ou autres. L'ensemble des activités sont structurées et polarisées dans un espace restreint

Port du Korejou

Le quartier du port, historiquement dynamique avec des discothèques et plusieurs activités, s'est transformé au profit du résidentiel. Il reste un restaurant en front de mer et le Centre Nautique de Plouguerneau dont le bâtiment est vieillissant et plus conforme aux exigences d'une structure qui constitue une vitrine, voir une porte d'entrée de la destination.

Le club de plongée parti sur Saint-Pabu, le centre de voile espère réimplanter une nouvelle structure dans le local adjacent.

Le Stellac'h

Volonté de développer le nautisme à Saint-Pabu sur l'Aber Benoît mais l'offre est diffuse et difficilement visible le long de la commune entre la plongée, les locations d'embarcation et les plages de farniente.

Le Castel ac'h

Au delà des navettes pour rejoindre d'île Vierge, le CNP propose deux jours de location par semaine. Il y a une demande de vitrines commerciales sur le site.

Les offres diffuses avec ou sans vitrine

Liée à des pratiques ou expériences spécifiques imposant un environnement particulier, certains prestataires ne proposent pas de vitrine ou sont "isolés" : Glaz évasion, Ecole de surf à la grève blanche, Kyte des Abers...

Promotion Communication Commercialisation

Le nautisme est une activité économique transversale qui touche à la fois la **population locale** et la **clientèle touristique** avec une **approche différente** (cours et stage pour les locaux ou adeptes du territoire / initiation, expérience unique pour les primo visiteurs ou les occasionnels).

Cette **hétérogénéité des pratiques**, des clientèles et des approches thématiques **impose une adaptabilité des acteurs dans l'approche commerciale** que ce soit au niveau des produits proposés et de la communication. Cette approche n'est pas forcément très bien identifiée sur le territoire et les opérateurs adoptent une démarche très touristique **OU** très locale. Les activités nautiques ne sont pas commercialisées par l'Office de tourisme. Chacun gère son activité pourtant l'OT pourrait permettre d'aider les opérateurs qui n'ont pas cette "fibre" touristique.

Une activité économique à risques

Les entreprises qui investissent dans le nautisme touristique sont essentiellement des TPE. Ces entreprises affichent une volonté de se développer mais tendent à limiter les risques qu'entraînent la création d'emploi (nécessaire au développement de produits nouveaux) pour un secteur d'activité dont les facteurs extérieurs (météo, marées...), plus fréquents qu'ailleurs, entraînent l'annulation des prestations.

ZOOM SUR LES ESPACES PORTUAIRES PÔLE D'ATTRACTIVITÉ

Le port de l'Aber Wrac'h

Le port se décline en 3 dimensions :

- Le port avec le parking, les pontons, la capitainerie, les chantiers et zones d'hivernage. Cette partie est en concession auprès de la CCI.

Cet espace constitue le front de mer. Il est agrémenté, également, de vitrines commerciales des activités nautiques avec le CVL, les navettes des Abers, le club de plongée et également du bâtiment communal historiquement en occupation par l'UCPA. parti en 2020, une réflexion est en cours sur son avenir.

- L'arrière port avec ses espaces verts, la route, les unités commerciales, les habitations. En pleine restructuration, cet espace est en gestion par la commune de Landéda. Il borde de port par les espaces vert. Cet espace comprend d'autres activités liés au nautisme, à l'artisanat d'art, à la restauration, à l'hébergement etc...Il est le garant de l'identité portuaire.

- L'environnement portuaire, constitué des offres d'agréments (patrimoine) dans l'environnement immédiat du port. On peut y mettre le patrimoine maritime dont le sémaphore, la

baie des anges et son abbaye etc.

Le port de l'Aber Wrac'h concentre à la fois l'environnement naturel à forte notoriété (L'Aber Wrac'h), l'accessibilité (route, signalétique) et les activités plurielles et complémentaires (activités et services, hébergements, restauration, boutiques) de qualité (bib gourmand, hôtel 4 étoiles, environnement naturel). L'ensemble de ces éléments sont concentrés dans un même secteur pour en faire le pôle touristique majeur du Pays des Abers. C'est un lieu qui constitue un passage "obligatoire" durant un séjour sur le territoire.

C'est un lieu où un visiteur peut venir passer une journée diversifiée qui n'impliquera pas d'autres déplacements. Site polarisant, il peut être une vitrine pour faire revenir et/ou rayonner les visiteurs sur le territoire. Il constitue, par ailleurs et à ce jour, une porte d'entrée du territoire et le point de départ principal vers l'Île Vierge. Enfin, c'est également un site confronté aux mutations engagées sur la pratique de la plaisance dont les enjeux se répercutent sur l'ensemble des ports, y compris les zones de mouillage.

Actuellement en pleine réflexion pour la modernisation de l'espace tant d'un point de vue fonctionnel que touristique, le port de l'Aber constitue un site d'intérêt et d'enjeu communautaire. La gestion de cet espace engage différents acteurs aux motivations et aux enjeux hétérogènes. Si pour la CCI, la gestion du port relève de la logistique, de l'économie et du fonctionnel, la commune de Landéda voit dans cet espace une opportunité de développement de l'économie du tourisme et des loisirs, opportunité largement partagée au sein de l'Office de Tourisme qui voit l'attractivité du port au quotidien dans ses missions d'accueil et d'information. Pour les opérateurs présents sur cet espace géographique, la modernisation du site, l'amélioration de la gestion des flux, la mise en oeuvre d'une politique dynamique constitue un enjeu prioritaire sur un espace très dépendant de la saisonnalité touristique et sujet à la concurrence d'autres pôles portuaires du département.

Les mouillages de l'Aber Benoît

L'Aber Benoît est identifié comme un espace moins connoté "touristique". Géré par la Communauté de Communes, la gestion se fait depuis le port du Vilh alors qu'une capitainerie a été conçue sur le port du Stellac'h, espace portuaire sur Saint Pabu qui a besoin d'être dynamisé.

De l'identité portuaire à la mise en tourisme, les ports du Pays des Abers, se structurent autour du port de plaisance de l'Aber Wrac'h, vitrine et locomotive portuaire du territoire malgré des difficultés de gestion et de modernisation.



LES CLIENTÈLES

L'origine géographique



Les clientèles



Les profils de clientèles

• Aventurier / Sportif

Baroudeur du bout du monde

• L'épicurien

Pas de contrainte, détente, gastronomie...

• Le Bourgeois Bohème / L'esthète / le sensible écologique

Aime le beau, la culture, le local,

Les personas

Ce sont des profils types de visiteurs à qui on donne un nom, une situation sociale, des habitudes de consommation, des attentes, des besoins... Il est un peu le modèle type de visiteur sur lequel on agit dans le cadre de la stratégie marketing.

Ces personas sont en cours de développement à l'échelle de la destination Brest Terres Océanes et seront utilisés par le Pays des Abers dans le cadre de sa stratégie.

La Région Bretagne

La Région Bretagne et le CRT définissent les orientations stratégiques du développement touristique régionale. Ils assurent la communication nationale et internationale (définir les marqueurs et les messages) et apporte les financements aux projets locaux par le biais des destinations

Les filières structurantes identifiées :

- **Les sites d'exceptions** : non concernés
- **Le Nautisme et la Plaisance** :

Bâtir un tourisme nautique durable, pour en faciliter l'accès à tous, sur l'espace maritime, comme à l'intérieur des terres, intégrant et valorisant les patrimoines naturel et culturel bretons ; et faire du port de plaisance breton un lieu innovant et exemplaire en matière d'accueil touristique des usagers.

- **Les îles** : non concernées
- **Les canaux** : non concernés
- **L'itinérance** : Assurer la continuité, favoriser le rééquilibrage territorial entre les itinéraires littoraux et intérieurs, et mettre en tourisme ces itinéraires notamment par la servicialisation afin de favoriser les retombées économiques
- **Mobilité touristique** : Développer et optimiser l'utilisation de modes de transports publics/privés alternatifs et complémentaires à la voiture personnelle en direction des clientèles touristiques par une recherche d'optimisation de l'intermodalité, de l'interopérabilité tout en valorisant l'écomobilité. Contribuer à la notion d'expérience touristique client en offrant une plus value aux déplacements alternatifs.
- **Accueil aux portes d'entrées** : Le port de plaisance de l'Aber Wrac'h, une porte d'entrée sur la Bretagne.
- **Développer les logiques de destination** : Renvoi à Brest Terres Océanes

Brest Terres Océanes

GIP regroupant les acteurs publics (EPCI, CCI...) du Pays de Brest et les groupements d'entreprises.

Il s'inscrit dans la continuité du CRT en définissant la stratégie du pays par filières.

Au titre de ses mission, BTO assure la promotion de la destination à l'échelle nationale, accompagne et valide les porteurs de projets, assure le développement de l'offre avec les territoires.

4 Axes de développement :

- La route des Phares
- La rade de Brest : non concernée
- Le nautisme et la plaisance
- La randonnée plurielle

BTO est l'une des seules "destinations" administrativement structurée ce qui permet de bénéficier d'une attention particulière de la Région comme modèle.

Sensations Bretagne

Organisation associative en partenariat avec la région et les stations classées tourisme qui assure la promotion du littoral de Bretagne auprès de la clientèle CSP+

Seules les territoires des stations touristiques de Plouguerneau et Landéda bénéficient des opérations réalisées.

Le département du Finistère

Le département et Finistère 360 ont engagé depuis 3 ans un désengagement direct dans la politique touristique pour mener à bien une stratégie d'attractivité territoriale et d'accompagnement des projets des collectivités.



Représentant 8% de la capacité d'accueil de Brest Terres Océanes, le Pays des Abers n'est pas moteur des destinations Bretagne ou BTO, ni du réseau Sensation Bretagne.

Le Pays des Abers bénéficie des nombreuses thématiques stratégiques mise en œuvre par les partenaires pour lesquels ils présentent une offre de qualité et différenciante.

En étant un partenaire exemplaire, le Pays des Abers peut mener une stratégie de suiveur avec une très bonne efficacité.

Dans une Région présentant une identité forte et homogène avec des "poids lourds" du tourisme, le Pays des Abers a tout intérêt à se greffer dans les différents collectifs qui se structurent.

DIAGNOSTIC

Forces

Des vitrines structurées et identitaires

85km de Littoral attractif économiquement (initiative éco privée)

Une identité culturelle revendiquée et mise en valeur

Les spécificités des Abers qui se répercutent sur les sites et les filières touristiques structurantes

Un réel effet de surprise dans un environnement "à la mode"

Des sites et des activités complémentaires d'agrément

Un territoire avec un tissu économique hétérogène

Un territoire qui vit toute l'année aux portes de la Métropole de Brest

Faiblesses

Des modes de gestion aux limites techniques et financières

Des muséographies vieillissantes dans des sites identitaires

Un environnement maritime difficile à appréhender "Il faut connaître..."

Des atouts touristiques contraints et/ou sous exploités

Une absence de cachet des villages du Pays des Abers

Pas d'offres de loisirs différenciant en milieu rural ou péri-urbain

Une mobilité touristique difficilement lisible et opposée à la mobilité résidentielle

Un manque de services aux usagers de courte durée

Opportunités

Des stratégies partenaires propices...

Le kayak, la rando et le vélo, des activités accessibles qui créent du lien sur des supports d'envergure régionale

Une identité locale qui colle à la Marque Bretagne "La Bretagne de la Bretagne"

Des filières avec de nombreux opérateurs de qualité

La quête de ressourcement

La véloroute des Abers, une infrastructure touristique transversale

Des produits spécifiques de grande qualité et notoriété chez les connaisseurs

Une recherche croissante d'immersion et de compréhension par le ludisme et l'amusement

Forces

Des industries d'envergure régionale et/ou nationale

Une présence forte et régulière des Résidences secondaires

200 000 habitants à proximité dans un environnement "cloisonné"

Le port de plaisance de l'Aber Wrac'h (+ Aber Benoît et autres mouillages) - Des portes d'entrée de la Bretagne

Un hiver doux, des phénomènes météos attractifs et spectaculaires, des grandes marées et un été sans canicule

Une visibilité média naturelle forte sur des vitrines touristiques

Un programme d'animations lié au sport et à l'art de vivre riche et diversifié

Faiblesses

La vie de touriste se fait avec un agenda et une montre

L'économie touristique ne semble concerner qu'une partie minoritaire du territoire au titre des priorités

On y passe pas par hasard

Le développement du parc d'hébergement contraint sur le littoral

Difficile de vendre la baignade en maillot et de promettre le soleil (pour le moment)

Un déficit d'image au titre des stations et de la destination

Absence d'événement de grande portée

Opportunités Vigilances

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Beaucoup d'énergie pour peu de retombées

BTO, une destination composée de territoires complémentaires

La mutation des activités de plaisance

L'essor de la fonction touristique des territoires littoraux et la diminution de l'économie résidentielle

Climat, crise sanitaire : le Finistère, une terre promise!

Des manifestations porteuses qui s'intègrent dans la destination et peuvent renforcer le positionnement

Un tissu associatif vieillissant

L'AMBITION ET LES ENJEUX

L'ambition

Asseoir le développement du tourisme et des loisirs comme un levier de développement durable de l'économie, de la qualité de vie et de l'environnement du Pays des Abers.

Déclinaison de l'ambition en enjeux

- Construire et renforcer la complémentarité entre l'attractivité du touristique du littoral et l'offre de loisirs des territoires ruraux et péri-urbains
- Consolider les sites et les itinéraires polarisants d'intérêt communautaire
- Soutenir, impulser et favoriser la création d'offres de loisirs et de services complémentaires, renforçant le positionnement du territoire et permettant de créer du lien entre le littoral et l'espace rural et périurbain
- Développer les produits et les services pour favoriser l'attractivité, la mobilité et la consommation
- Faciliter la mobilité touristique et transversale par les voies maritimes et routières
- Mettre en tourisme la véloroute des Abers et développer l'offre vélo pour renforcer la connexion avec la métropole et stimuler la diffusion des flux touristiques sur le territoire
- Améliorer l'accueil des visiteurs "de passage" et "en transit" sur le territoire (itinérance douce, camping cars, motards)
- Valoriser la pause, la convivialité et le pique-nique par des équipements différenciant mettant en lumière les artisans et les lieux (points de vue, ambiance...)
- Développer les produits et les services spécifiques auprès des clientèles cibles de la destination (famille, randonneurs, résidents secondaires...)
- Valoriser et préserver l'identité territoriale et touristique aux travers de ses ressources environnementales, culturelles, patrimoniales et de ses savoir-faire
- Faire reconnaître les patrimoines identitaires pour leur valeur environnementale, culturelle ou technique
- Renforcer l'offre de découverte des ressources environnementales et patrimoniales
- Valoriser l'identité du territoire sur les axes, les sites polarisants et les productions majeures
- Valoriser et/ou développer l'identité touristique du territoire
- Donner de sens au territoire et aux activités par une stratégie marketing territoriale favorisant une fréquentation aux 4 saisons
- Valoriser l'art de vivre au travers du patrimoine immatériel, de la gastronomie et du terroir en valorisant les saisonnalités
- Mettre en œuvre une stratégie de communication ciblée par le développement et la diversification des outils et par la commercialisation du territoire
- Favoriser la création d'un événement annuel éphémère ou permanent de "grande" portée et soutenir les événements "porteurs" et renforçant le positionnement
- Développer une politique ambassadeur forte avec les acteurs économiques du territoire et les opérateurs externes

Le positionnement

Le positionnement stratégique du Pays des Abers repose sur une identité à revendiquer et à affirmer et sur une image à développer, par la création d'offres de loisirs et par une stratégie marketing locale à mettre en oeuvre.

- La bulle douce et secrète de la destination BTO
- La terre d'excellence de productions marines de la destination BTO
- Un lieu d'évasion loin et proche à la fois, idéal pour se ressourcer le corps et l'esprit
- Un terrain de jeux aux portes de la ville

Les filières

Les filières présentées sont celles sur lesquelles le territoire peut s'appuyer pour développer et/ou consolider son offre que ce soit dans sa stratégie "locale" (excursionisme) ou "globale" en s'intégrant dans la destination Brest Terres Océanes :

- Les phares et le patrimoine maritime
- Le GR34, le vélo et l'offre de loisirs
- Le nautisme, outil de découverte
- Le terroir et les savoir-faire
- La rencontre
- Le climatisme et le bien être

LE PLAN D'ACTION

37

AXE 1,

Renforcer l'offre par l'investissement dans des aménagements structurants sur les sites d'intérêt communautaire

- Finaliser la restauration du grand phare de l'île Vierge et renforcer l'offre complémentaire
- Réaliser une étude d'aménagement du port de l'Aber Wrac'h et de faisabilité pour le centre de la mer.
- Implanter des pontons et/ou restaurer des cales pour faciliter la navigation et l'amarrage
- Accompagner le développement des sites culturels d'intérêt communautaire
- Renforcer l'attractivité des lacs de Bourg-Blanc par la diversification des activités
- Renforcer l'attractivité autour du plan d'eau et l'aire de loisirs de Plabennec pour en faire un site de loisirs

AXE 3,

Développer les services aux habitants et aux visiteurs pour renforcer la qualité de vie et de séjour ainsi que la mobilité touristique

- Mettre en place une signalétique touristique des sites emblématiques sur le réseau départemental
- Mettre en place une navette littorale durant la saison touristique
- Créer des aires multiservices au croisement du GR34 et des véloroutes
- Améliorer l'accueil et la gestion des camping-caristes
- Renforcer le service Bac an Treizh (fréquence, réseau, destination)
- Mettre en place 3 webcams accessibles en ligne
- Créer et/ou améliorer des aires de pique-nique le long des Abers et de la VR des Abers
- Singulariser les bancs du territoire dans une démarche artistique avec les acteurs locaux.

AXE 2,

Développer les produits touristiques pour compléter l'offre existante et renforcer l'attractivité auprès des clientèles cibles

Randonnée

- Mettre en œuvre et consolider la SPPL
- Renforcer les continuités piétonnes au fil des Abers, de l'archipel à la rivière et proposer des offres de découverte associées (itinéraires pédestres par ex.)
- Créer un topoguide de randonnée pédestre avec un spécialiste de la filière (FFRP par exemple)

Nautisme

- Créer et proposer un réseau de circuits nautiques
- Organiser deux événements annuels pour la descente des Abers en kayak et paddle
- Faciliter la mise en place une activité complémentaire au Quai de Stellac'h

Cyclotourisme

- Créer des itinéraires de cyclotourisme sur le positionnement de la "Tro Bro Leon"
- Engager les véloroutes des Abers dans un processus pour devenir itinéraire de liaison de la Vélomaritime entre Brest et Roscoff

Autres Loisirs

- Créer un jeu d'aventure numérique autour de la vallée des moulins (escape game nature)
- Proposer un espace de loisirs intérieur dans une salle omnisport pendant les vacances scolaires

AXE 4,

Entreprendre une stratégie d'attractivité territoriale pour favoriser la mise en réseau des sites et des filières, le développement économique notamment par l'accueil des porteurs de projets

- Développer la marque "île Vierge" pour accroître la visibilité du site
- Créer une plateforme "Abers Attractivité" pour valoriser les acteurs locaux et l'identité territoriale
- Créer des vitrines commerciales éphémères
- Créer deux identités visuelles territoriales pour les sites de visites et pour les productions locales
- Accompagner la reconnaissance des produits issus des filières ostréicoles et mytilicoles



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU Pays des Abers

Hôtel de communauté / 58 avenue de Waltenhofen / 29860 PLABENNEC

WWW.PAYS-DES-ABERS.FR